



succession fonds bloqués

Par **BAHOUR**, le **28/07/2019** à **15:18**

Bonjour Maître,

Suite au décès de ma mère en mai 2017 et suite à la demande de sa banque le notaire m'a délivré l'attestation dévolutive successorale pour le fonds bloqué **juste supérieur à 5000,00€**. La banque me demande les instructions écrites de chaque héritier pour débloquer les fonds. Mes 2 neveux sont co-héritiers dont un, l'adresse connue, ne se manifeste pas auprès de la banque malgré mes plusieurs relances et l'autre dont l'adresse connue mais uniquement son prénom s'affiche sur l'interphone ainsi que sur la boîte aux lettres. De ce fait la LR+AR a été retournée avec la mention "INCONNU". Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'aider à débloquer le fonds et je vous en remercie.